



## Notice relative à la protection des données personnelles (Clients Professionnels)

*Ce document présente le Descriptif des Traitements de Données Personnelles réalisés par POST en tant que Sous-Traitant, suivant les instructions de son Client.*

### DESCRIPTIF GÉNÉRAL

#### DÉFINITIONS

**"Client"** : tout Client professionnel de POST au sens des Conditions Générales de POST Technologies, n'agissant pas à titre de consommateur tel qu'il est défini par la Loi ;

**"Contrat"** : le contrat conclu entre POST et son Client, dans le cadre duquel POST traite des Données pour le compte et suivant les Instructions du Client ;

**"Descriptif(s)"** : le Descriptif Général et/ou Spécifique. Les Descriptifs survivent à la résiliation du Contrat ;

**"Descriptif Général"** : la présentation générale relative aux Traitements de Données réalisés par POST, en sa qualité de Sous-Traitant du Client, dans le cadre des relations contractuelles avec ses Clients. Les Descriptifs sont susceptibles d'être modifiés par POST ;

**"Descriptif Spécifique"** : la présentation détaillée des Instructions écrites du Client relatives aux Traitements à réaliser par POST, en sa qualité de Sous-Traitant du Client, consignées au présent document et/ou dans un contrat, des conditions, des documents annexes, un formulaire de souscription ou tout autre document ;

**"Données Personnelles" ou "Données"** : les données à caractère personnel telles que définies par la Loi, transmises par le Client en sa qualité de Responsable de Traitement, et traitées par POST en sa qualité de Sous-Traitant (ex : nom, adresse (physique et électronique), numéro de téléphone, numéro de compte, etc.) ;

**"Instruction(s)"** : les instructions écrites et documentées émises par le Responsable du Traitement à l'attention du Sous-Traitant définissant les modalités de Traitement de Données ;

**"Loi"** : toutes lois, tous règlements et autres exigences applicables au Grand-Duché de Luxembourg, notamment relatifs à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des Données, en ce inclus le Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ;

**"Notice"** : le présent document comprenant les Descriptif Général et le(s) Descriptif(s) Spécifique(s) ;

**"POST"** : POST Technologies, la division des télécommunications de POST Luxembourg, établissement public créé par la loi modifiée du 10 août 1992, immatriculé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro J28, ayant son siège au 20 rue de Reims, L-2417 Luxembourg et son établissement opérationnel au 2 rue Emile Bian, L-2999 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ;

**"Personne Concernée"** : toute personne physique identifiée ou identifiable, dont les Données font l'objet d'un Traitement ;

**"Responsable du Traitement"** : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du Traitement et donne des Instructions au Sous-Traitant. Dans le cas présent, le Responsable du Traitement est le Client de POST.

**"Sous-traitant"** : une personne physique ou morale, une autorité publique, un service ou un autre organisme qui traite les Données pour le compte et selon les Instructions du Responsable du Traitement. Dans le cas présent, le Sous-Traitant est POST ;

**"Traitement"** : toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction ;

**"Violation de Données Personnelles"** : toute violation de la sécurité, entraînant de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé à des Données Personnelles transmises, conservées ou traitées d'une autre manière.

### 1. Obligations du Client

Dans le cadre du Contrat, le Client, en sa qualité de Responsable du Traitement et POST en sa qualité de Sous-traitant s'engagent à respecter la Loi.

Le Client a la responsabilité première d'assurer la légalité des activités de Traitement. En conséquence, le Client est tenu de :

- (i) Transmettre à POST des Instructions claires et suffisamment documentées dans le Descriptif Spécifique ;
- (ii) Conserver un registre des activités de Traitement sous sa responsabilité ;
- (iii) Mettre en place les mesures techniques et organisationnelles pour assurer un niveau suffisant de protection des Données Personnelles. Ce faisant, le Client devra tenir compte de la nature, l'étendue, le contexte et les objectifs du Traitement ainsi que les risques d'atteinte aux droits et libertés des Personnes Concernées. Ces mesures devront être réexaminées et adaptées lorsque cela sera nécessaire ;
- (iv) Respecter les droits des Personnes Concernées ;
- (v) Obtenir l'approbation des autorités de contrôle compétentes lorsque cela est requis ;
- (vi) Notifier les Violations de Données Personnelles à l'autorité de contrôle compétente et le cas échéant aux Personnes Concernées conformément aux dispositions de la Loi ;
- (vii) Effectuer le cas échéant une analyse d'impact relative à la protection des Données.

### 2. Obligations de POST

Dans la mesure où l'exécution du Contrat requiert des opérations de Traitement de Données Personnelles par POST, POST agira exclusivement au nom et sur les Instructions du Client, selon les termes de la Notice. Si POST pense raisonnablement qu'une Instruction constitue une violation de la Loi, il en informe immédiatement le Client.

### 3. Confidentialité

POST traite les Données Personnelles comme des informations confidentielles.

POST s'abstient de divulguer des Données Personnelles, excepté en accord avec les Instructions du Client ou au titre d'autres exigences prévues par la loi ou tout organisme de contrôle compétent, ou décision de justice auquel cas il doit (i) faire ce qui est raisonnablement possible pour conseiller le Client avant cette divulgation et dans tous les cas immédiatement après et (ii) prendre toutes les mesures possibles pour limiter la divulgation de Données Personnelles à ce qui est strictement nécessaire pour répondre à cette obligation.

POST veillera à imposer des obligations de confidentialité à tout personnel chargé de traiter des Données Personnelles, ainsi qu'à ses propres sous-traitants le cas échéant.

### 4. Sous-traitant(s) de POST

POST ne sous-traite aucune de ses opérations de Traitement de Données du Client sans en informer le Client.

Lorsque POST fait appel à des sous-traitants pour l'assister dans l'exécution des opérations de Traitement de Données, POST s'assure d'obtenir de la part de ces sous-traitants un engagement à maintenir des garanties appropriées pour le Traitement de ces Données conformément à la Loi.

### 5. Sécurité

POST met en œuvre un ensemble raisonnable de mesures techniques et organisationnelles afin d'assurer un niveau de sécurité des Données et/ou Traitements des Données du Client adapté à l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre et de la nature, portée, contexte et des finalités du Traitement, ainsi que des risques identifiés.

Les mesures de sécurité visent à (i) protéger les Données Personnelles contre la destruction, la perte accidentelle ou illégale, l'altération, la divulgation, non autorisées de Données transmises, conservées ou traitées d'une autre manière ou l'accès non autorisé à de telles Données, de manière accidentelle ou illicite et (ii) garantir un niveau

de sécurité adapté au risque, y compris, entre autres et selon les besoins (ces catégories de mesures sont à titre d'illustration) :

- La sécurité des ressources humaines ;
- La sensibilisation et la formation sur la sécurité et la protection des données ;
- Le traitement sécurisé des médias (stockage, transfert et mise à disposition) ;
- Le contrôle d'accès logique ;
- La sécurité physique et environnementale ;
- La cryptographie ;
- Le processus de gestion des services informatiques (gestion des incidents de sécurité, gestion des changements, etc.) ;
- La séparation du développement, des essais et des environnements opérationnels ;
- La protection des données d'essai ;
- La protection à l'encontre des logiciels malveillants ;
- La mise en place de sauvegardes ;
- La consignation et la surveillance ;
- La gestion des vulnérabilités techniques ;
- La sécurité du réseau ;
- L'acquisition, le développement et la maintenance des systèmes ;
- L'audit de la conformité et de la sécurité.

#### **6. Droits des Personnes Concernées**

POST assiste le Client de manière appropriée au regard du Traitement dans les réponses à fournir aux demandes des Personnes Concernées. POST se réserve le droit de facturer ceci.

#### **7. Notification en cas de Violation des Données**

En cas de Violation de Données Personnelles, la partie qui en a pris connaissance notifie dans les meilleurs délais l'autre partie.

#### **8. Suppression ou restitution de Données Personnelles**

Sur Instruction du Client - Sauf disposition légale et/ou prestation de réversibilité préalablement négociée dans le Contrat - POST s'engage à restituer ou effacer définitivement toutes les Données du Client à l'expiration du Contrat.

#### **9. Audits**

POST met à disposition du Client toutes les informations nécessaires pour démontrer, dans le cadre du Contrat, le respect des obligations prévues par la Loi pour permettre la réalisation d'audit par le Client ou tout autre auditeur qu'il aurait mandaté, et pour contribuer à ces audits.

## DESCRIPTIF SPÉCIFIQUE

Le présent Descriptif Spécifique liste les Traitements des Données réalisés par POST dans le cadre des services de télécommunications fournis au Client, sur Instructions documentées de ce dernier. Les termes en majuscules ont la signification définie au Descriptif Général ou dans les Conditions Générales de POST.

<b>Finalité des Traitements :</b>	la fourniture d'un ou plusieurs service(s) de télécommunications de POST, tel(s) que souscrit(s) par le Client en qualité de Responsable de Traitement. Le Sous-Traitant traite des Données pour le compte du Responsable du Traitement, afin d'être en mesure de fournir le(s) service(s) souscrits par le Client au titre du Contrat.
<b>Coordonnées du <i>Data Protection Officer</i> (DPO) du Sous-traitant :</b>	Adresse postale : POST Luxembourg, DPO, 20 rue de Reims, L-2417 Luxembourg E-mail : <a href="mailto:privacy@post.lu">privacy@post.lu</a>
<b>Lieu des Traitements :</b>	géographiquement localisés au Grand-Duché de Luxembourg.
<b>Durée de conservation :</b>	les Données Traitées sont conservées pendant la durée du Contrat et selon les termes y définis ou toute autre durée prévue par la Loi.
<b>Opérations réalisées par le Sous-Traitant sur les Données Personnelles :</b>	collecte, enregistrement, organisation, structuration, conservation, adaptation, modification, extraction, consultation, utilisation, communication par transmission, rapprochement ou interconnexion, limitation, effacement ou destruction.
<b>Données ou catégories de Données Traitées :</b>	Données d'identification standard, Données d'identification électronique, caractéristiques personnelles, Données d'identification bancaire classique, Données de géolocalisation, Données économiques & financières, Données d'authentification.
<b>Catégories de Personnes Concernées :</b>	les bénéficiaires et/ou représentants du Client.
<b>Catégories de sous-traitants du Sous-Traitant impliqués dans les Traitements :</b>	sociétés de prestation de services techniques (installation télécoms, dépannage, raccordement souterrain, câblage interne), fournisseurs de plateformes et d'équipements (incluant support et maintenance), fournisseurs de solutions et de services d'encryptage, de virtualisation, SAN, DB, consultants.